



Landkreis Hof  
wir sind Heimat

# INFORMATIONS SUR LA SCOLARISATION

GUIDE SUR LA SCOLARISATION  
POUR LES PARENTS



Wir danken dem Bildungsbüro der Stadt Bamberg für die  
Idee und Vorlage der vorliegenden Broschüre.

Vielen Dank für die Unterstützung bei der Drucklegung durch den  
Bayerischen Verein für Toleranz, Demokratie und  
Menschenwürde e.V.

**BAYERISCHER VEREIN**  
FÜR TOLERANZ, DEMOKRATIE UND  
MENSCHENWÜRDE e.V.



## HERAUSGEBER

Landkreis Hof  
Schaumbergstraße 14 | 95032 Hof

Stand: **Juli 2024**

DISPONIBLE DANS LES LANGUES SUIVANTES:



# LE SYSTÈME SCOLAIRE BAVAROIS

## Scolarisation avancée de l'enfant

En Allemagne, l'école est obligatoire. Un enfant qui aura 6 ans au plus tard le 30 septembre devra être inscrit à l'école dès le début de l'année scolaire en septembre.

## Inscription intermédiaire

Il existe une inscription intermédiaire pour les enfants ayant eu 6 ans entre le 1 juillet et le 30 septembre. Les parents les inscrivent à l'école et ils pourront décider ensuite, après information et recommandation de cette école si l'enfant peut y entrer ou s'il vaut mieux attendre une année de plus.

## Scolarisation avancée de l'enfant

Si l'enfant atteint l'âge de 6 ans après le 30 septembre, il pourra être inscrit pour sa scolarisation. L'école jugera alors si l'enfant est apte à suivre l'enseignement. La décision est prise par le directeur.

## Retardement de la scolarisation de l'enfant

La scolarisation d'un enfant ayant atteint sa 6ème année avant le 30 septembre peut être repoussée donc commencer un an plus tard. Les parents peuvent déposer une demande et la décision sera ensuite prise par le directeur.

## Obligation de se rendre dans un (district ou Arrondissement)

Chaque enfant doit aller à l'école dans le quartier où il habite. Vous obtiendrez l'information sur l'école primaire dans laquelle votre enfant est scolarisé (sera scolarisé) auprès du jardin d'enfants ou de l'administration scolaire de l'arrondissement de Hof.

## Demande de dérogation au ressort géographique

Les parents qui souhaitent inscrire leur enfant dans une autre école pour des raisons importantes peuvent soumettre une candidature pour une école d'accueil. Le formulaire est disponible à l'école. La décision est prise par la direction de l'école.



# PRÉPARATION AU JARDIN D'ENFANTS

## **Emmenez votre enfant régulièrement à l'école maternelle!**

L'école maternelle soutient votre enfant pour un bon développement et une bonne préparation à la scolarisation. Les enfants vont par exemple visiter leur future établissement scolaire et la bibliothèque municipale. Le personnel de l'école maternelle vous assiste sur toutes les questions concernant la scolarisation. N'hésitez pas, si vous avez des questions, à contacter l'éducatrice de votre enfant.

## **Soirée d'information pour parents d'enfants à scolariser**

Durant ce rendez-vous à l'école maternelle, vous recevrez des informations sur les aspects législatifs importants, vous prendrez connaissance sur la préparation à l'école maternelle et des rendez-vous importants à venir.

## **Prise en charge linguistique en allemand**

Les enfants peuvent, en cas de besoin, recevoir une formation linguistique préscolaire. Les parents dont la langue familiale est différente de l'allemand devraient impérativement prendre cette offre en considération. Il est aussi possible pour les enfants n'ayant pas de place à l'école maternelle de suivre cette formation. Demandez dans votre école primaire.

## **Discussion avec les parents et discussion finale**

Durant toute la période de l'école maternelle, prenez contact avec le personnel éducatif afin de discuter sur le développement actuel de votre enfant. Durant la discussion finale vous devez remplir avec le personnel éducatif le formulaire d'information pour l'école primaire, dont vous aurez absolument besoin lors de l'inscription. Profitez de cette opportunité pour soutenir votre enfant le plus tôt possible.

## **ATTENTION**

**Consultez les affiches de l'école maternelle mentionnant les dates de la soirée d'information à l'école, de visite médicale ou d'inscription à l'école**



# PRÉPARATION À L'ÉCOLE MATERNELLE

**Vous pouvez soutenir aussi votre enfant avant sa scolarisation:**

## **Lire et parler**

Lisez à votre enfant en allemand ou dans la langue de la famille. Montrez-lui que les livres sont précieux et utilisez les offres de la bibliothèque municipale. Parlez et jouez avec votre enfant. Faites le participer aux activités quotidiennes, posez lui des questions et laissez lui vous donner des explications.

## **Le chemin de l'école et frais de transport**

Entraînez-vous à parcourir le chemin de l'école avec lui et montrez-lui comment il doit se comporter pour qu'il y arrive en toute sécurité. Si le parcours jusqu'à l'école est de plus de 2 km, le coût du trajet en bus peut être pris en charge. Pour cela les parents doivent en faire la demande sur un formulaire que l'on obtient lors de l'inscription à l'école.

## **Le cornet scolaire**

En Allemagne, les enfants reçoivent un cornet pour l'école dans lequel se trouvent de petits cadeaux et des gourmandises de la part des parrains, marraines ou parents. Souvent ce cornet pour l'école est confectionné au jardin d'enfants.

## **ATTENTION**

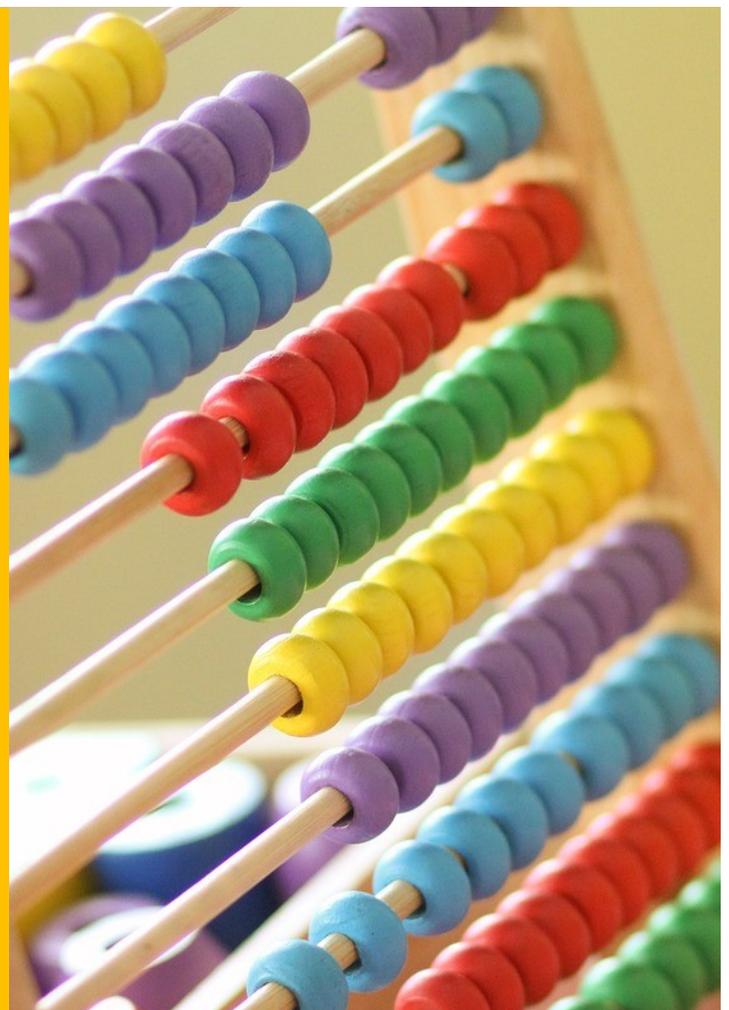
**Il est souhaité que votre enfant sache faire les choses suivantes au début de sa scolarité:**

**s'habiller et se déshabiller seul, aller seul aux toilettes**

**bien manipuler un ciseau, la colle ou les crayons et stylos**

**respecter les règles de groupe, écouter, formuler ses souhaits, supporter un conflit, être ouvert aux autres**

**être bon joueur et savoir terminer un travail**



# L'INSCRIPTION À L'ÉCOLE

Dans le district de Hof, l'inscription scolaire a généralement lieu mi-mars. La date exacte vous sera communiquée par le jardin d'enfants ou par la future école.

## Visite médicale d'entrée à l'école

L'examen gratuit du service de santé a lieu au jardin d'enfants ou bien les parents seront invités à un rendez-vous par le service de santé de Hof. Il est important que le père ou la mère de l'enfant soit présent lors de l'examen. Pour cet examen, ils doivent apporter le justificatif de l'examen pédiatrique U9.

## Inscription à l'école

L'un ou les parents doivent être présent à l'école lors de l'inscription.

## Enseignement à l'essai sous forme ludique

Lors de l'inscription, votre enfant prendra place dans un cours à l'essai sous forme de jeu. Les enseignants et les éducateurs observeront votre enfant pour juger de sa capacité à participer à un cours.

## INSCRIPTION FORMELLE

**Certificat de naissance**

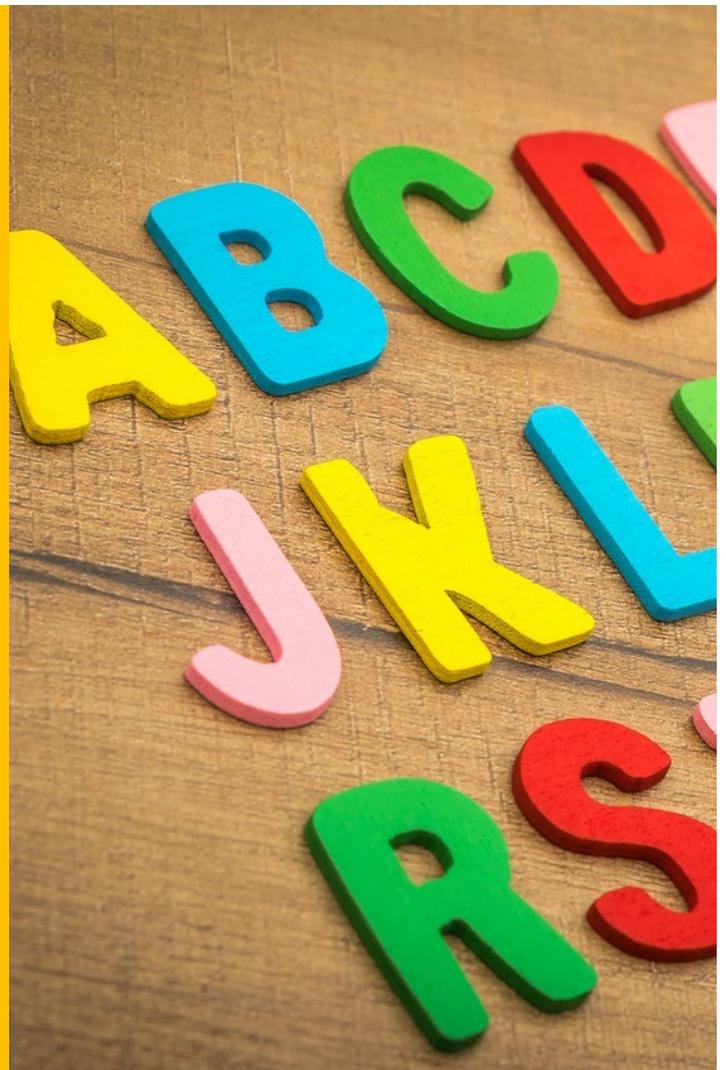
**Permis de séjour, le cas échéant/  
Passeport**

**Pour les parents séparés: Certificat  
de droit de garde**

**Certificat de la visite médicale pour  
la scolarisation effectuée**

**Confirmation de l'examen pédiat-  
rique U9**

**Formulaire „d'Information sur l'école  
primaire“ rempli avec le personnel  
éducatif de l'école maternelle**



# CE QUI CHANGE AU DÉBUT DE L'ÉCOLE

L'année scolaire commence mi-septembre. Souvent, dès le 1er jour d'école, beaucoup de choses vont changer dans le déroulement des journées pour toute la famille et surtout pour l'enfant.

## Le quotidien à l'école

Les cours commencent normalement à 8:00 du matin et se terminent pour le cours préparatoire entre 11:00 et 13:00. Votre enfant devrait arriver à l'école 15 min. avant le début des cours. Les enfants ont 23 heures de cours par semaines en moyenne. L'emploi du temps de votre enfant vous sera remis au début de l'année scolaire.

## Les vacances scolaires

L'année scolaire comprend en tout 14 semaines de vacances. Les dates des vacances et jours fériés vous seront communiquées par la direction de l'école.

## Maladie et accident

Si votre enfant est malade et ne peut pas aller à l'école, vous devez absolument prévenir l'école avant le début des cours (8h00). Si un accident survient sur le chemin de l'école, ou à l'école, votre enfant est alors pris en charge par l'assurance de l'école. Dans ce cas, signalez au médecin que l'accident s'est produit dans un cadre scolaire et informez l'école afin qu'un rapport sur l'accident soit effectué.

## Excursions

Les excursions sont importantes pour la motivation de votre enfant et pour son intégration dans la classe. Laissez votre enfant y participer. Si les coûts sont trop élevés pour vous, demandez au service de la jeunesse du district de Hof si vous pouvez bénéficier d'une aide au titre du paquet éducation et participation.



# LE RÔLE DES PARENTS

## Indépendance et accompagnement

Quand votre enfant vient à l'école, il veut et doit devenir indépendant. Mais les changements à l'école sont éprouvants. Votre enfant aura peut-être des difficultés à s'adapter et aura besoin de votre soutien. Laissez-lui le temps nécessaire pour appréhender cette nouvelle étape.

## Les devoirs à la maison

Votre enfant devrait faire ses devoirs si possible tout seul. Vous pouvez l'aider en lui demandant qu'il vous explique ses travaux, même lorsque vous n'êtes pas informés du contenu. Il est important de montrer de l'intérêt et de parler avec votre enfant de l'école. Et surtout: complimentez votre enfant! S'il fait régulièrement des erreurs ou qu'il n'a pas envie d'apprendre, faites preuve de patience. Dans la prolongation de la supervision du midi et dans le centre d'étude/ garderie, votre enfant peut recevoir un soutien pour les devoirs.

## Apprendre ensemble

Prenez du temps tous les jours pour lui apprendre de manière ludique à lire et à compter – par exemple en contrôlant avec lui le ticket des courses, en lui faisant lire des brochures ou des livres ou en allant au théâtre pour enfant, puis discutez en avec lui.

## Collaboration avec l'école

Il est important que vous restiez en contact avec l'école et les enseignant(e)s. Assistez régulièrement aux soirées de parents et aux heures de consultation. Les parents qui parlent peu l'allemand peuvent obtenir un soutien dans leur langue auprès de médiateurs/médiatrices culturel(le)s et linguistiques (projet GECKO/EIKiS). Des représentants des parents sont élus à l'école au début de l'année scolaire. Vous pouvez participer à ces élections et vous engager pour une meilleure collaboration entre l'école et les parents.



# ENCADREMENT POUR L'APRÈS-MIDI ET LES VACANCES

## Écoles à temps plein

Les écoles ouvertes toute la journée enseignent et s'occupent de votre enfant toute la journée (généralement jusqu'à 16h00). Les devoirs se font à l'école. La fréquentation de l'école ouverte toute la journée est gratuite, même si le déjeuner est généralement payant. Une aide financière pour le déjeuner est disponible auprès du bureau des affaires sociales du district de Hof.

## Accueil de midi / Garderie de midi

Presque toutes les écoles primaires du district de Hof proposent un encadrement à midi. Dans le cadre de cet accueil prolongé (jusqu'à 15h30 ou plus tard), votre enfant peut faire ses devoirs et bénéficier d'une offre de loisirs supplémentaire. En règle générale, l'accueil de midi n'a pas lieu pendant les vacances. Les parents doivent payer pour l'accueil de midi.

## Garderie

Il existe aussi des garderies qui proposent, après les cours, des occupations jusqu'à 17h30. Entre les repas de midi, le soutien pour les devoirs et les loisirs, la garderie propose d'occuper votre enfant aussi pendant les vacances scolaires. Les frais de garde sont à prendre en charge par les parents. Une aide financière des services sociaux pour la jeunesse est parfois possible.

## Prise en charge durant les vacances

Le programme de vacances d'été de l'Office de protection de la jeunesse est toujours disponible en mars. Les programmes offrent des offres intéressantes pour des jours ou des semaines individuels pendant les vacances. Puisqu'ils sont très populaires, une inscription rapide est importante.



# CONTACTS UTILES

## **Kreisjugendamt Hof**

Bildung und Teilhabe

**09281 57232 / 57505**

## **Kreisjugendamt Hof**

- Kindertageseinrichtungen -

**09281 57247 / 57408 / 57405**

**kita.fachaufsicht@landkreis-hof.de**

**kita.foerderung@landkreis-hof.de**

## **Jobcenter Hof Land**

Bildung und Teilhabe

**www.jobcenter-hof.de/leistung/  
bildung-und-teilhabe**



## **Staatliches Schulamt Hof**

**09281 57325**

**post@schulamt-hof.de**

**www.schulamt-hof.de**



## **Familien- und Ferienangebote**

**www.landkreis-hof.de/leben/  
jugend/ferienangebot**

**www.kjr-hof.de**



## **Kein Kita-Platz Projekt Kita-Einstieg**

**09281 / 7329001**

**m.guemuestekin@vhshoferland.de**

**www.vhshoferland.de/kitaeinstieg**







# Landkreis Hof

wir sind Heimat